

## CR du 30 Septembre 2019



Mise à jour des adhésions.

### Secteurs :

Les Avenières :

Création d'une piste

indivision Beaud : l'argent sera bloqué chez un notaire . (70 héritiers)

80 à 100 M3 : Proposer un petit lot ( Creux du Varny) proche d'une piste existante

Demander des prix même si on n'a pas encore l'accord de tous les propriétaires pour la partie la plus importante. ( Les Avenières sud). Piste à créer.

**Faire un listing des lots à envoyer aux négociants le même jour pour les 2 premiers lots.**

Les prés des Yeux : il manque des adhérents

Famille Riand : Si elle n'adhère pas, elle ne pourra pas se servir de la piste ou devra dédommager l'association.

L'orgère et Sous -L'orgère : c'est traité avec la Combe (3000 M3) par SCIERIE

DE SAVOIE

La Joux des Rebats :

La partie haute : en attente de la proposition de Coforêt

La partie basse : Pourrait être traité par Brêches en même temps que le communal

Attention à mettre en place un cahier des charges afin de préserver les sources qui alimentent le village de Gravin.

Colombière : Manque des réponses de Propriétaires. **EN ATTENTE**

Réservoir aux Ranziers : Périmètre de sécurité.

Mr Vulpillère fournira les plans.

Subventions SM3A pour traiter la "Creuse" demandées par la mairie. En attente de réponse.

VERIFIER LE CAHIER DES CHARGES pour les captages.

Plaine-Joux : Traité SG Bois

Le Cruit, les Granges : Contrat à finaliser avec Scierie de Savoie qui prendra les résineux

Sous-Contrat entre Scierie de Savoie et Pralong qui prendra les feuillus en bas et en

haut de la piste de la Pille

Boron :

Attention 2 captages d'eau privés (La Vulpillère et les Meuniers)

Proposer Boron à différents négociants (Freddy Contat)

90% de fayards

La Tremplaz :

Lachat : manque une propriétaire. Demander une proposition à la scierie Anthoine qui a des parcelles.

Accès facile

Le Planey : que du fayard, pas de piste, on ne propose pas pour l'instant

Le Barreys : Michel Perret doit prendre contact avec la SCI DE REBOISEMENT SAVOYARD afin de recueillir leur adhésion.

Ecoforêt : secteur Le Biollay. Accès difficile. Câblage???

Descendre le bois en hiver.

Frédéric Anthoine laisse passer et propose une place de stockage.

### **Constitution de l'association**

La Préfecture a renvoyé le dossier pour compléments .

Faire signer les 13 membres dont les noms figurent sur le CR de constitution.

(Engagement individuel)

Adresse : Mairie de Magland

Frédéric et Freddy vont vendredi à la sous-préfecture.

En cas de non-paiement de la part des négociants , l'association est responsable

(Julien Baud)

Convention avec la Mairie p (En cours)

Validité : 3 ans

Demande de subventions : dossier déposé il y a 15 jours

Il faudrait créer la piste avant de proposer aux négociants. Financé par l'association.

Subventions possibles pour le câblage des secteurs difficiles d'accès.

[Retour des lots proposés aux exploitants le 18 octobre 2019. \(4 ou 5\).](#)

**Prochaine réunion lundi 21 octobre 18h 30.**

